

## ANNEXE 1 : FICHE SYNTHETIQUE – PROJET DE LA CHARENTE-MARITIME

### TERRITOIRE

*Population* : 625 682 habitants (57% en zone non conventionnée) *Densité* : 91,2 hab/km<sup>2</sup> (moyenne nat. : 114)

*Nb d'entreprises de plus de 20 salariés* : 2 842

*Part de résidences secondaires* : 22,3 %

*Taux FSN* : 49,1% *Plafond FSN* : 470 €

*Lignes ADSL dégroupées* : 83 % *Lignes ADSL inférieures à 4 Mbps* : 24 %

### ARTICULATION DES INITIATIVES PUBLIQUES ET PRIVEES

*CCRANT* : 7 Octobre 2014 *Consultation ARCEP* : s'est achevée le 4 Août 2014

*Conventions de déploiement sur le territoire* : la Communauté d'Agglomération de la Rochelle et l'opérateur SFR se sont mis d'accord sur les termes d'une convention le 30 janvier 2014 (validation par le Conseil Communautaire), que le Département a entérinée par délibération du 14 février 2014. A ce jour, cette convention n'est pas signée.

*Déploiements FttH d'initiative privée* : 56 communes (18 par SFR et 38 par Orange) ; début en 2014 pour SFR et en 2015 (pour Orange), soit 43 % des foyers

*Déploiements FttO d'initiative privée* : 65 communes éligibles à l'offre CE2O d'Orange permettant de réaliser des raccordements FTTO

### OBJECTIFS DE COUVERTURE A LONG TERME (SDTAN)

*Adoption du SDTAN* : le 17 juin 2013 par l'Assemblée Départementale

*Couverture* : **76 % de la population en FttH à horizon 2020** (36% des prises hors zones conventionnées + 40% des prises en zone conventionnées). L'objectif est de raccorder 100% des prises en Très Haut Débit à horizon 2030.

### PROJET PHASE FSN – PERIODE DE 5 ANS [2015-2020]

*Coûts du projet* :

Composante	Nb. prises	Coût total	Dont FSN	Coût/ligne	Calendrier
<b>Collecte</b>	108 km	4 140 000 €	<b>1 727 829 €</b>	-	2016 - 2017
<b>FttH*</b>	83 462 prises	107 352 827 €	<b>39 930 476 €</b>	<b>1 286 €</b>	2015 - 2020
<b>FttH racco.</b>	42 524 prises	17 987 510 €		<b>423 €</b>	2016 - 2025
<b>FttH bât. prio.</b>	8 254 prises	10 617 313 €	<b>4 207 974 €</b>	<b>1 286 €</b>	2015 - 2020
<b>FttH bât. prio. Racco</b>	6 273 prises	2 823 018 €		<b>450 €</b>	2016 - 2025
<b>FttO</b>	0 prises	0 €	<b>0 €</b>	-	-
<b>Inclusion numérique</b>	2 500 kits	750 000 €	<b>375 000 €</b>	<b>300 €</b>	2015 - 2020
<b>Études</b>		500 000 €	<b>165 000 €</b>	-	Mi 2015 à 2020
<b>coût total : 144,2 M€ (dont 46,4 M€ FSN)</b>					

\* : hors raccordement, bâtiments prioritaires, ZATHD

### Notes sur les déploiements :

La première phase sur la période 2015-2020 faisant l'objet de la demande de cofinancement auprès du FSN prévoit :

- la construction du complément de réseau de collecte nécessaire pour relier tous les Nœuds de Raccordement Optique (NRO) prévus dans le département à long terme (hors zones conventionnées) et ne bénéficiant pas actuellement de solution de collecte suffisante ;
- la construction du réseau de desserte (hors raccordement final) pour plus de 91 700 prises FttH « publiques », soit 36% des 253 000 prises FttH hors zones conventionnées, dans une logique de plaques permettant de conserver une taille critique minimale suffisante pour assurer une appétence commerciale des opérateurs sur les NRO ;
- la construction du raccordement final des prises commercialisées ;
- la montée en débit radio et le recours au satellite dans les zones les plus difficilement accessibles.

*Porteur du projet (exerçant la compétence L.1425-1) :* le Département de la Charente-Maritime

*Maître d'ouvrage (si différent) :* identique

*Montage juridique :* appels d'offres de travaux pour la construction du réseau et avenant au contrat de DSP actuel pour l'exploitation et la commercialisation du réseau.

### Plan de financement :

	Communes et interco.	Départ.	Région	Europe (dont FEDER)	Etat (dont FSN)	Autres*
<b>Montant</b>	<b>54,5 M€</b>		<b>43,3 M€</b>		<b>46,4 M€</b>	-
<b>%</b>	<b>37,8 %</b>		<b>30%</b>		<b>32,2 %</b>	-

### Calendrier des procédures (distinguer le cas échéant marchés de travaux et exploitation) :

- Mi-2015 : lancement de la procédure pour le choix des entreprises qui réaliseront les travaux
- Courant du second semestre 2015 : signature de l'avenant au contrat de DSP actuel pour l'exploitation du réseau

## NOTES ET COMMENTAIRES (AUTRES)

- Existence d'un ou plusieurs RIP (collecte, WiFi...)

En 2006, le Département de la Charente-Maritime a lancé un RIP Haut Débit, sous forme de DSP concessive contractualisée avec la société 17-Numérique (filiale d'Axione) pour une durée de 20 ans. Ce dernier a pour objectifs essentiels :

- 2 Mbits minimum pour tous,
- dégroupage de NRA,
- construction et exploitation d'un réseau WiMAX,
- raccordement en fibre optique de zones d'activités, d'entreprises et de sites publics d'importance (FttO).

Le réseau public compte aujourd'hui près de 67 200 utilisateurs, alimentés par une vingtaine d'opérateurs, dont 63 053 foyers + 1 410 professionnels abonnés DSL.

- Discussions avec les Collectivités de la région Poitou-Charentes pour une exploitation pluri-départementale

Le Département de la Charente-Maritime poursuit les discussions engagées avec les autres Départements de la région Poitou-Charentes et le Conseil régional pour étudier les mutualisations possibles.

